

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	22

Date de la convocation
14/10/2022

Date d'affichage
14/10/2022

Objet de la délibération
Finances : Délibération modificative – Budget communal section fonctionnement n°1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAONE 25660**

Séance du 20 octobre 2022

Envoyé en préfecture le 25/10/2022

Reçu en préfecture le 25/10/2022

Affiché le

ID : 025-212505325-20221020-20221001-DE

Berger
Levrault

SAÔNE

L'an deux mille vingt-deux le vingt octobre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire.

Présents : Marion BELLEVILLE, Lylian CALVAT, Nathalie CASTILLON, Jérôme CUCHE, Marlène GABLE, Karine GOMES, Fanny GROSGURIN, Emilio JUAREZ, Antoinette LE BRAS, Marc LECAILLE, Cyril MARÉCHAL, Christian MOREL, Franck NICOLAS, Charles-Emmanuel PELLETIER, Margaux PRAOM, Philippe RIGAL, Nadine SAUVONNET, Violette SEGARD, Benoit VUILLEMIN.

Excusés :

Claude GAULARD donnant pouvoir à Margaux PRAOM
Jean-Baptiste MALIVERNAY donnant pouvoir à Karine GOMES
Delphine RAHON-SIMON donnant pouvoir à Christian MOREL

Absente :

Maud WASNER

Violette SEGARD a été désignée Secrétaire de séance.

Sur proposition de la commission finance et de l'adjointe Mme Violette SEGARD :

Vu l'article L. 1612-11 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu les délibérations du conseil municipal en date du 24/03/22 approuvant le budget primitif et les budgets annexes,

Vu la délibération 2022 05 01 « Budget communal - affectation du résultat de l'exploitation 2021 » du conseil municipal du 24/05/22,

Vu l'avis favorable de la commission 1 *Affaires générales* du 11/10/22,

RAPPORT POUR INFORMATION :

Sous réserve du respect des dispositions des articles L. 1612-1, L. 1612-9 et L. 1612-10 du code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal.

En section de fonctionnement dépenses et de recettes « budget communal », il convient notamment de prendre en compte les dépenses et les recettes suivantes :

COMPTE	DESIGNATION	BUDGET VOTE	BUDGET MODIFIE	ECART
DEPENSES - CHAPITRE 011				
605	REGIE	12 000,00	15 000,00	3 000,00
6061	ELECTRICITE - EAU	75 000,00	90 000,00	15 000,00
6062	COMBUSTIBLES	76 500,00	90 000,00	13 500,00
6068	CENTRE DE VACCINATION	14 000,00	15 000,00	1 000,00
613	LOCATION	24 800,00	28 880,00	4 080,00
615228	ENTRETIEN ET REPARATION	1 000,00	4 000,00	3 000,00
6156	MAINTENANCE	34 000,00	44 000,00	10 000,00
624	TRANSPORTS	0	2 500,00	2 500,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE	4 000,00	7 000,00	3 000,00
635	TAXE FONCIERE	5 000,00	6 405,00	1 405,00
618	DIVERS SERVICES EXTERIEURS	22 000,00	17 000,00	-5 000,00
625	DEPLACEMENTS ET MISSIONS	4 000,00	3 000,00	-1 000,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	1 500,00	0,00	-1 500,00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	15 000,00	10 000,00	-5 000,00
TOTAL DEPENSES		288 800,00	332 785,00	43 985,00
RECETTES - CHAPITRE 74				
74718	PARTICIPATIONS ETAT	0,00	43 985,00	43 985,00
TOTAL RECETTES		0,00	43 985,00	43 985,00
DEPENSES - CHAPITRE 012				
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE	231 000,00	269 000,00	38 000,00
6415	INDEMNITE INFLATION	0	2 000,00	2 000,00
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	28 100,00	29 500,00	1 400,00
645	CHARGES SOCIALES	267 769,00	290 172,00	22 403,00
DEPENSES - CHAPITRE 042				
6815	PROVISION CET	0,00	6 000,00	6 000,00
TOTAL DEPENSES		526 869,00	590 672,00	63 803,00
RECETTES - CHAPITRE 013				
6419	REMBOURSEMENT IJ	25 000,00	37 000,00	12 000,00
6459	REMBOURSEMENT ASSUR	0,00	8 152,00	8 152,00
RECETTES - CHAPITRE 74				
74718	PARTICIPATIONS ETAT	0,00	4 015,00	4 015,00
RECETTES - CHAPITRE 731				
73111	IMPOTS DIRECTS LOCAUX	1 293 000,00	1 338 636,00	45 636,00
TOTAL RECETTES		1 318 000,00	1 387 803,00	69 803,00
DEPENSES - CHAPITRE 65				
657362	SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT	10 000,00	12 500,00	2 500,00
65748	SUBV. DE FONCT	30 000,00	31 000,00	1 000,00
65312	FRAIS MISSION ET DEPLAC	1 000,00	0,00	-1 000,00
65315	FORMATIONS	1 000,00	0,00	-1 000,00
65568	AUTRES CONTRIBUTIONS	28 336,54	26 836,54	-1 500,00
TOTAL DEPENSES		70 336,54	70 336,54	0,00
SOLDE BALANCE MODIFICATIVE				0,00

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal

Par 22 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

DECIDE

- D'approuver la présente décision modificative.

Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés.

Fait à Saône le 24/10/2022

Le Maire,

Benoit VUILLEMIN



M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

DELIBERATION TRANSMISE A :

- PREFECTURE
- TRESORERIE
- DGFIP DU DOUBS

Envoyé en préfecture le 25/10/2022

Reçu en préfecture le 25/10/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20221020-20221001-DE

Conseil municipal du 20/10/2022 - Convocation du 14/10/22

2022 10 01 - DM Budget communal section fonctionnement n°1

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 19
 Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES
 pour : 22
 contre : 0
 abstention : 0

Présenté par le Maire à Saône, le 20/10/2022

Délibéré par les membres du conseil municipal, réunis en session à Saône le 20/10/2022

Nom	Prénom	POUVOIR donné à ...	SIGNATURES
BELLEVILLE	Marion		
CALVAT	Lylvian		
CASTILLON	Nathalie		
CUCHE	Jérôme		
GABLE	Marlène		
GAULARD	Claude	Margaux PRAOM	
GOMES	Karine		
GROSGURIN	Fanny		
JUAREZ	Emilio		
LE BRAS	Antoinette		
LECAILLE	Marc		
MALIVERNAY	Jean-Baptiste	Karine GOMES	
MARECHAL	Cyril		
MOREL	Christian		
NICOLAS	Franck		
PELLETIER	Charles-Emmanuel		
PRAOM	Margaux		
RAHON-SIMON	Delphine	Christian MOREL	
RIGAL	Philippe		
SAUVONNET	Nadine		
SEGARD	Violette		
VUILLEMIN	Benoit		
WASNER	Maud		

- ABS -



Envoyé en préfecture le 25/10/2022

Reçu en préfecture le 25/10/2022

Affiché le



ID : 025-212505325-20221020-20221001-DE